

## PRÉ-REQUIS

Aucun

## DURÉE ET RYTHME

24h

Forfait et modalités définis lors du premier entretien GRATUIT ET SANS ENGAGEMENT

## MODES DE FORMATION

Présentiel ou Distanciel  
Mixte Présentiel / Distanciel

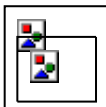
Personnes en situation de handicap : nous contacter pour une étude de vos besoins.

## TARIF DE LA FORMATION

1 800 €

NET DE TOUTES TAXES

Eligible au CPF



## NOUS CONTACTER

Sonia Leagai, directrice  
pédagogique  
07 81 84 66 44  
sonia@fortissimo-formation.fr

02 40 66 67 68  
[contact@fortissimo-formation.fr](mailto:contact@fortissimo-formation.fr)

Le Bilan de Compétences permet à chacun de se poser pour faire un point sur sa situation professionnelle actuelle et de mettre en lumière les pistes et les actions à mener pour être plus épanoui dans son travail et dans sa vie.

Réalisé dans un cadre déontologique rigoureux, le bilan de compétences est strictement confidentiel et demeure la propriété exclusive du bénéficiaire. Loi n° 2018-771 du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel - Art R.6313-4

Le Bilan de Compétences permet d'analyser ses aptitudes, ses compétences et ses motivations. Il aide à gérer ses ressources personnelles et organiser ses priorités pour :

- Un développement de carrière,
- Une reconversion professionnelle (souhaitée ou subie),
- Une reprise d'activité après une période d'arrêt,
- Une réflexion sur l'opportunité d'engager une formation ou une validation des acquis.

## MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Le Bilan de Compétences se déroule sous forme d'entretiens interactifs, à partir de tests et d'outils adaptés à votre profil.
- Nos consultants sont habilités aux tests couramment utilisés tels que : SOSIE, IRMR, HEXA 3D, etc...

## FINANCEMENTS

Grâce à « Mon compte formation », votre bilan de compétences peut être intégralement pris en charge.

Il existe un délai d'un mois afin de finaliser l'instruction de votre dossier et de votre financement. En fonction de votre situation, d'autres modes de financements peuvent vous être proposés, n'hésitez pas à contacter notre équipe afin de poser toutes vos questions.

## CONTENU ET DÉROULÉ

Le bilan de compétences repose sur une démarche en 3 étapes :

### Première phase : Préliminaire

Cette première phase, sous la forme d'un entretien d'environ une heure permet :

- D'identifier votre demande,
- De confirmer votre engagement dans la démarche,
- De définir et d'analyser la nature de vos besoins,
- De vous informer des conditions de déroulement du bilan de compétences, de la durée, des différentes étapes ainsi que des méthodes et techniques mises en place.

### Deuxième phase : Investigation

- Identification de vos motivations, vos valeurs,
- Analyse de votre parcours professionnel,
- Repérage et mise en avant des compétences acquises dans vos domaines personnels et professionnels,
- Évaluation des aptitudes et du potentiel d'évolution, points forts et points à travailler,
- Construction d'un projet pertinent.

### Troisième phase : Conclusion

Au cours de cette phase le ou les projets sont finalisés et formalisés :

- Un choix réaliste est retenu et un Plan d'Action est déterminé.
- La synthèse confidentielle et personnelle de votre Bilan vous est remise.